



Konkurse - Faillites - Fallimenti		VD
1. Débitrice: AMM FINANCE SA, Route de Suisse 9, Immeuble Centre Lac, 1295 Mies 2. Date du prononcé de dissolution: 05.05.2017 3. Suspension de faillite: 01.06.2018 4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 25.06.2018 5. Avance de frais: CHF 5'000.00 Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée. 6. Remarques: But: toute activité financière, gestion de fortune et conseil à la clientèle tant en Suisse qu'à l'étranger, ainsi qu'une activité de transmetteur d'ordre pour le compte de cette clientèle sur les marchés des valeurs mobilières européens et mondiaux Office des faillites de l'Arrondissement de la Côte 1260 Nyon 1 04285285		